

# LE BESOIN ET L'ATTRACTIVITÉ DES LOGEMENTS NEUFS

Parce que l'Agglomération du Grand Rodez grandit et que la société évolue, le besoin en logements est de plus en plus important. Et parmi ces besoins, les logements neufs attirent indéniablement davantage grâce au confort qu'ils offrent. **Car en plus des exemples exposés dans le chapitre précédent, il est un paramètre qui pousse indubitablement vers le logement neuf : le confort de vie.**

Aujourd'hui, certains points sont devenus incontournables dans la liste (parfois longue) des critères de recherche :

- Le stationnement (souvent garage fermé),
- La terrasse,
- L'isolation acoustique,
- Les économies de chauffage,
- La luminosité,
- L'accessibilité,
- La maîtrise de ses charges...

L'ensemble de ces critères qui semblent aujourd'hui évidents et non plus un luxe sont réunis dans les appartements neufs, d'autant plus renforcés sur les constructions certifiées NF Habitat et bénéficiant d'un label de performance énergétique supérieur à la réglementation en vigueur.

## CERTIFICATION DE QUALITÉ DE CONSTRUCTION NF

L'attestation NF Habitat remise lors de la livraison de votre appartement confirme que celui-ci est conforme aux exigences de la certification NF Habitat. NF Habitat, des logements évalués et construits sur des exigences multicritères :

## QUALITÉ DE SERVICE



NF Habitat, c'est aussi une qualité de services et d'information apportés tout au long de votre projet : Des informations sur les dates de livraison de votre logement, l'organisation d'une visite au moment de la pose des cloisons, remise d'un livret du propriétaire qui précise le fonctionnement des équipements. Ce livret peut être dématérialisé.



## ACOUSTIQUE :

Renforcement de l'isolation acoustique au bruit de choc.



## CONCEPTION FONCTIONNELLE :

Plan de cuisine, branchement des équipements, vanne d'arrêt en eau du logement.



## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

Le logement est performant et les systèmes de ventilation sont vérifiés pour apporter un confort thermique.



Labellisation supérieure à la réglementation thermique en vigueur. **Pour votre investissement locatif, faites le choix d'un logement de qualité certifié NF Habitat**